



REÇU LE

- 8. AVR. 1991



COMMUNE DE MORTAGNE SUR SEVRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 MARS 1991

OBJET : Création d'une voie  
" rue Aumühle-Wohltorf "

Monsieur le Maire rappelle la construction de logements par l'office H.L.M. sur la parcelle X de la zone de Bellevue.

Lors de l'aménagement de ce terrain une voie nouvelle a été créée.

Il convient de lui donner une appellation.

Le Conseil Municipal, après délibération, par 26 voix pour 2 abstentions.

Vu les rapports d'échanges existants avec une ville d'Allemagne.

- DECIDE de nommer cette nouvelle voie : rue AUMÛLHE-WOHLTORF
- CHARGE Monsieur le Maire de la suite à donner.

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE,



G. BROSSET



REÇU A LA PRÉFECTURE  
DE LA VENDÉE LE  
- 4 AVR. 91

